

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

## Déclaration de Mike Palecek, président national du STTP – Prochaines étapes suite à l'adoption de la loi de retour au travail

Pour diffusion immédiate

Le mardi 27 novembre 2018

Ottawa – Après 37 jours de grèves tournantes, une loi de retour anticonstitutionnelle prive les travailleurs et travailleuses des postes de leur droit de grève. Les grèves légales aux postes prendront fin à midi aujourd’hui, mais la lutte est loin d’être terminée. L’harmonie dans les relations de travail ne s’impose pas au moyen d’une loi. Nous passons maintenant à une autre phase de notre lutte. Nous demandons aux membres de retourner à leur quart de travail régulier à compter de midi, heure de l’Est, et d’attendre les prochaines consignes.

Au cours des prochains jours, nous allons demander à nos alliés et à nos membres de prendre part à une campagne de mobilisations, de manifestations et de désobéissance civile non violente. Toutes les options demeurent sur la table pour obtenir des conventions collectives négociées qui répondront à nos préoccupations en matière de santé et de sécurité, de traitement injuste et de salaires et de conditions de travail équitables, et qui rétabliront le droit démocratique à la libre négociation collective.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Emilie Tobin, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou  
[media@cupw-sttp.org](mailto:media@cupw-sttp.org) (*anglais*)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350  
ou [lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com](mailto:lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com) (*français*).